



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 10 JANVIER 2021

**LE BAPTÊME DU SEIGNEUR
Année B**

Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Par ces quelques mots, le nouveau vicaire attaché à la paroisse Notre Dame de Vie se présente. Puissiez-vous l'accueillir chaleureusement et compenser ainsi les températures un peu basses de l'hiver en cours.

« Toute présentation dévoile toujours une facette de celui qui parle mais on ne finit jamais de se présenter. Ensuite l'audition et la mémorisation diffèrent d'une personne à l'autre. C'est pour cette raison qu'il m'est accordé de vous transmettre quelques informations.

Je suis le P. Francis Tiétana Somé. J'ai été ordonné prêtre le 30 12 1999. Je suis envoyé par l'évêque de Diébougou, Monseigneur Raphaël Dabiré, avec l'accord de la conférence épiscopale du Burkina-Niger dans le diocèse de Nice pour un mandat de trois ans renouvelable. Je suis arrivé au Cannet, en France, le 04 12 2020 à 13h20. »

P. Francis Tiétana Somé

**Messes dominicales - Samedi : 16h à Ste Catherine (pas de messe à St Charles)
Dimanche : 9h à Jean Baptiste, 10h à St Jacques, 10h15 à St Charles, 11h à Ste Philomène.**

Ouverture des églises et messes de semaine :

Au Cannet : lundi 10h-16h Ste Philomène (messe à 12h), mardi 10h-16h St Charles (messe à 12h), mercredi 10h-16h Ste Philomène (messe à 12h), jeudi 10h-16h St Charles (messe à 12h), vendredi Ste Philomène (10h-16h messe à 12h), samedi 10h-12h St Charles. **A Mougins :** mercredi de 14h à 16h.

Voici le montant des quêtes des messes du 2 et 3 janvier :

St Charles (2 messes) : 151,70€ ; Ste Philomène : 191,70€ ; St Jacques : 170,40€ ;
St Jean Baptiste : 83,70€ ; Ste Catherine : 58,85€.

La moitié de ces quêtes est transférée à l'évêché au titre de la solidarité diocésaine. Il faut par ailleurs déduire 50 à 60€ de la moitié restant à la paroisse pour financer les frais engagés pour chaque messe. Le reste finance les autres charges de la paroisse. Sur un total de 656,35€, il reste à la paroisse 328,175€ dont au moins 300€ financent les frais engagés pour les six messes. Il reste donc 28€ à la paroisse pour assurer ses autres charges.

Des missels pour la nouvelle année liturgique sont en vente à la sacristie des églises au prix de 9€.

Homélie et autres informations sur le site de la paroisse : <https://paroissenotredamedevie.fr>